

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Établissement Elisabeth de Portes (CEt)

Date : Jeudi 05 juin 2025 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	Prénom Nom	Présence
Représentants des autorités intercommunales	Florence Pénard Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
	Gaëlle Miani – Présidente Déléguee du Conseil Intercommunal	Oui
	Pascaline Keller Déléguee du Comité de Direction	Excusée
	Sandrine Kilchenmann - Vice-Présidente Déléguee du Comité de Direction	Oui
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry Directeur	Excusé
	Consuelo Job Enseignante primaire – Animatrice santé	Excusée
	Julie Collignon Enseignante primaire	Excusée
	Martial Girardet Enseignant et doyen secondaire	Oui
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Alessandro Magagna Eysins	Excusé
	Lidia Piaget Chésereux	Excusée
	Marie-Christel Ciliberto Eysins	Oui
	Virginie Otto – secrétaire La Rippe	Oui
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Oui
	Bénédicte Bruttin Association des Parents d'Elèves	Oui
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Oui
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Excusée

1. Appel

2. Approbation de l'Ordre du jour

Le point 7 de l'ordre du jour est modifié pour enlever la fin de la phrase « dans le périmètre scolaire » afin que le thème abordé soit plus large.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05 février 2025

Le PV est approuvé à la majorité, avec une abstention.

4. Communications de la Présidente

Gaelle Miani souhaite la bienvenue à Bénédicte Bruttin, secrétaire de l'Association des Parents d'Elèves, qui entre au CEt dans le quart association.

Gaelle Miani précise qu'elle n'a pas pu inviter un membre du Conseil des Elèves car le Président, ainsi que le Vice-Président sont en session d'examen. Pour l'année prochaine, elle essaiera de les inviter à une séance plus tôt dans l'année.

Par rapport au groupe Whatsapp qui a été créé suite à une altercation à l'école entre des élèves, Gaelle Miani a rencontré la maman qui a créé ce groupe. Elle pourra donc apporter certains éléments durant la discussion collaborative, mais elle précise que la maman a créé ce groupe car c'est son fils qui était concerné dans cette situation.

Gaelle Miani rappelle que le CEt ne peut pas prendre de décision mais qu'il peut faire circuler et remonter les informations, poser des questions et faire des suggestions aux personnes concernées. Pour cela, il faut d'abord trouver un consensus entre les membres du CEt pour avancer.

Gaelle Miani informe également qu'elle a effectué un retour à propos du sondage des horaires scolaires lors du Conseil Intercommunal et que cela a beaucoup intéressé les délégués des Conseil communaux ; ils attendent la suite avec impatience. Gaelle Miani en profite pour rappeler que nous pouvons passer par ce biais pour transmettre des informations.

5. Communications des membres

❖ Autorités intercommunales

Sandrine Kilchenmann revient sur la demande des élèves pour avoir des casiers dans l'école. Elle confirme que l'AEÉ l'a bien reçu ; ils ont accusé réception à Martial Girardet et ont transmis la demande à l'AIAB. A ce jour, Martial Girardet n'a pas reçu d'accusé réception de l'AIAB.

Pour la rémunération des accompagnants, le CODIR va en discuter lors de leur prochaine séance, le 18 juin prochain. Sandrine Kilchenmann souhaite juste annoncer qu'actuellement pour les camps de sports, les accompagnants au bénéfice du diplôme Jeunesse & Sport sont rémunérés 350 CHF la semaine, et les autres moniteurs (sans diplôme J&S) à 200 CHF la semaine.

La discussion pour les accompagnants de 1P à 6P se base sur ce chiffre de 200 CHF par semaine, mais cela pourrait aussi être moins (mais pas plus).

Sandrine Kilchenmann souhaite également faire un retour sur les accueils d'été qui ne sont actuellement pas complets. Le nombre maximum d'enfants est de 72 par semaine, et actuellement il n'y a que 50 enfants inscrits pour la première semaine,

40 pour la deuxième, et 30 pour la dernière. Du coup, l'AEE a effectué un rappel via les agendas pour avoir plus de visibilité.

Marie Karasiewicz demande si des enfants habitants sur France peuvent être inscrits aux camps ; Sandrine Kilchenmann répond par l'affirmative.

❖ **Professionnels actifs au sein de l'ESEP**

Martial Girardet excuse l'absence de Monsieur Ducommun qui ne peut pas être présent ce soir pour raison de maladie.

Pour ce qui est du Conseil des Elèves, deux initiatives ont abouti cette année :

1. Ajouter une sonnerie au préau des 7-8P : cela a été accepté par l'AIAB donc c'est en cours.
2. Garder les chaussures en salle de classe : la demande a fait la boucle mais cela a abouti à la négative.

Le cheminement politique fonctionne bien, quelle que soit la réponse au bout, c'est ce qu'il est important de montrer aux élèves.

De plus, il trouve intéressant de voir que les plus jeunes s'intéressent à la vie de l'école, car il y a eu 4 initiatives au dernier Conseil des Elèves, dont 3 de la part des 7P :

1. Augmenter l'accès aux serviettes hygiéniques (validée) ;
2. Baisser les prix du Bo'Resto (non accepté par le Conseil car ce n'est pas de leur ressort) ;
3. Les 7-8 aimeraient pouvoir monter en classe sans faire de cortège.

A chaque fois que ces initiatives sont validées par le Conseil des Elèves, elles doivent être reprises par ceux qui les ont amenées et doivent être formulées de manière officielle pour que ce soit présenté au bon organe (souvent la Direction).

❖ **Parents d'élèves**

Pas de communication

❖ **Milieux concernés par la vie de l'établissement scolaire**

Marie Karasiewicz annonce que la journée verte a eu lieu le dernier jour avant les vacances de Pâques, ce qui a permis d'organiser des ateliers culturels avant les vacances. A la bibliothèque, la grainothèque a pu être inaugurée ; elle a reçu le nom de « Grainothèque de Vanessa » en l'honneur de leur collègue qui est décédée récemment et qui était très investie dans ce projet.

Plusieurs classes sont venues à la bibliothèque pour découvrir ce nouveau rayon et ont pu planter des graines et ramener les pots à la maison.

Pour ce qui est de la mobilité douce, qu'elle avait ajoutée dans la circulaire pour ce jour-là, elle n'a pas eu de retour et n'est pas sûre que les élèves en aient tenus compte, car la demande de venir avec des habits verts n'a pas très bien fonctionné (même circulaire).

Afin que le CEt découvre la grainothèque, elle propose d'accueillir une séance du CEt dans la bibliothèque.

Marie Karasiewicz a enfin trouvé un livre intéressant sur la mobilité douce ; elle le présente au CEt et précise que ce sera une lecture pour les classes l'année prochaine.

Enfin, étant donné que les classes vont venir rendre les livres mais ne pourront pas en prendre pour l'été, elle fait de la pub pour les bibliothèques municipales des villages afin qu'ils gardent l'habitude d'emprunter des livres, et elle prend du temps pour faire une animation selon les niveaux des classes.

Alicia Perego annonce qu'elle continue sa collaboration avec les écoles de Nyon et Prangins pour les ateliers pédagogiques, et qu'elle commence avec quelques classes à l'ESEP.

En parallèle, elle continue sa collaboration avec le WWF, avec notamment l'organisation d'un brunch pour faire découvrir l'agriculture régénérative. Elle n'est qu'au début de sa transition mais cela doit intéresser car c'était très vite complet.

Bénédicte Bruttin explique que la reprise de l'APE a été compliquée, notamment pour récupérer les accès, les comptes etc. Mais ils ont tout de même organisé un événement sur la mobilité douce sur un dimanche du mois de mai : le but était de faire venir les élèves et leur famille en vélo depuis leur village jusqu'à Borex pour découvrir ou se familiariser avec le chemin. Malgré l'annonce tardive de cet événement, ils ont eu environ 30 personnes (après vérification, 25 enfants et 23 adultes) donc c'est déjà un début encourageant.

6. Points de situation

❖ **Sondage de l'horaire scolaire**

Philippe Ducommun n'étant pas présent, Martial Girardet remonte les informations qu'il a reçues lors de la séance de Direction mais s'excuse de ne pas avoir toutes les réponses.

Pour les enseignants, la majorité tendait pour maintenir les horaires actuels, surtout chez les primaires. Par contre, il y a un certain nombre d'enseignants qui sont d'accord de repousser l'horaire à 8h.

Pour ce qui est des élèves, les avis sont partagés entre le fait de garder les horaires actuels et le fait de repousser légèrement (8h). Il y a également une minorité qui souhaite repousser à 8h30.

Virginie Otto souhaite compléter les informations données, car le quart parents avait eu une séance avec Philippe Ducommun à propos des résultats des sondages. En effet, les résultats tendaient vers un changement léger de l'horaire pour les secondaires, et Philippe Ducommun souhaitait rebondir sur ces sondages en essayant de mettre quelque chose en place. En tout cas, il ne souhaitait pas tourner la page du sujet ; cela méritait d'être analysé plus en détail.

❖ **Demande de mise en place de casiers pour les élèves**

En attente de l'AIAB, mais Monsieur Girardet n'est pas étonné du temps que cela prend car c'est une proposition qui demande du temps et des moyens.

❖ **Idées de mises en place pour que les enfants utilisent le bus scolaire attribué**

Afin de rappeler aux parents que leur(s) enfant(s) doivent prendre uniquement le bus qui leur est attribué, le CEt avait émis l'idée de glisser un rappel de cette information lors des réunions de parents en début d'année. Martial Girardet confirme que cela peut être fait, il fera remonter l'information.

❖ **Utilisation des salles de gym pour les UAPE**

C'est un projet qui vient de Sarah Loutenbach mais étant absente, Gaëlle Miani n'a pas reçu de retours sur les demandes qui ont été faites à Chésereux et Borex. Le sujet est donc reporté à la séance suivante.

❖ **Mises en place des journées Bike to Work & Journée à pied ou à vélo**

Pour Gaëlle Miani, elle juge que le CEt n'a pas les ressources et l'énergie pour mettre en place des journées sur un thème. Pour ce qui est de la journée Bike to

Work, c'est le Directeur qui voulait en faire quelque chose, donc à voir ce qu'il fera pour les journées de septembre.

Gaelle Miani demande si l'APE est intéressée par ce sujet puisqu'ils ont déjà organisé un événement en lien avec cela. Bénédicte Bruttin répond que l'APE trouve le sujet intéressant mais ils n'ont encore rien planifié donc elle ne peut pas se prononcer.

7. Discussion collaborative

❖ Sécurité physique et émotionnelle, droit à l'image des élèves

Gaelle Miani rappelle la situation qui a amené ce sujet au sein du CÉt :

Cela a commencé avec un élève qui a eu une querelle avec un élève plus jeune que lui, et qui a ensuite été pris à partie par le grand frère. Il y eu plusieurs altercations avec le grand frère dont la dernière qui a été filmée, ce qui a engagé les débats suivants : d'une part le fait de vouloir provoquer et engager le conflit par le grand frère ; ensuite, que ces vidéos aient circulé sans le consentement de toutes les personnes impliquées ; mais aussi le fait que les élèves soient restés soit sans rien faire, soit à attiser le conflit au lieu de le calmer.

Suite à cela, les parents ont pris contact avec l'école ainsi qu'avec l'AEE ; et il y a eu un questionnement sur le fait que les élèves aient leur téléphone sur eux dans le périmètre de l'école, et aussi de cette zone grise entre la sonnerie et les bus où il n'y a que les chauffeurs de bus qui sont présents pour potentiellement intervenir.

Virginie Otto complète en expliquant que les parents de cet élève ont réussi à faire mobiliser beaucoup de parents à ce sujet, notamment via le groupe Whatsapp. Pour une fois, les parents ont réagi en nombre, notamment en raison des propos qui se trouvent sur la vidéo, mais également par le délai de réaction de l'école face à cette situation (deux semaines).

Alicia Perego ajoute que les parents des élèves ont été mis au courant plus rapidement que leurs enfants (via ce groupe Whatsapp) et donc elle s'attendait à ce qu'il y ait une discussion dans les classes à ce sujet le lendemain matin car c'était un sujet actuel et qui concernait les élèves de leur propre école.

Ce qui a également choqué les parents, c'est qu'il y a eu une vidéo où le grand frère provoquait l'élève le lundi, puis une nouvelle le mardi, et que ces vidéos ont été publiées sur les réseaux, ce qui a engendré de l'attente auprès des élèves qui souhaitent connaître la suite.

Le mercredi, il y aurait eu passage à l'acte (coups et blessures) si la maman de l'enfant n'était pas sur place ce jour-là. Avant qu'il n'arrive au parking, l'élève s'est retrouvé à terre et c'est l'attroupement autour de lui qui a alerté la maman qui a été voir. C'est l'attente des autres élèves et leur réaction d'encouragement qui a également choqué les parents.

Martial Girardet souhaite apporter les précisions suivantes : il est vrai que l'établissement n'a pas pu être disponible le mercredi après-midi pour répondre aux parents, par contre, le doyen, M. Nicod, et la maîtresse de l'élève ont accueilli la maman le jeudi lors de son arrivée à l'école. Après discussion entre eux, l'élève concerné a rejoint sa classe avec un léger retard au début de la première période. En effet, il n'était pas bien en arrivant à l'école, mais suite aux échanges avec M. Nicod et sa maîtresse de classe, il a pu être rassuré et retourner en classe dans de bonnes conditions.

Martial Girardet s'est occupé personnellement d'aller le voir après la récréation ainsi qu'après la pause de midi pour savoir comment cela se passait, et l'élève lui a confirmé que ça allait bien.

Un échange téléphonique a également eu lieu entre Martial Girardet et le papa en cours de matinée. Lors de cet échange, un point de situation a été donné pour la semaine suivant la rentrée afin d'assurer un suivi et vérifier que l'élève concerné reprenne l'école après les vacances dans de bonnes conditions.

Un point de situation a eu lieu en fin de semaine (après les vacances). Cela a également été le cas avec les parents du deuxième enfant qui étaient très collaborants. L'école a donc bien pris en charge cet élève et a fait le nécessaire auprès des élèves et leurs parents pour pouvoir gérer cette situation au mieux.

Alicia Perego et Virginie Otto s'étonnent de cela car ce n'est pas ce qui a été dit aux parents sur le groupe Whatsapp ; les parents de l'élève concerné ont annoncé que l'école n'avait réagi que deux semaines plus tard, soit après les vacances scolaires.

Martial Girardet répond que le groupe Whatsapp ne démontre qu'un seul parti, et il conclut en confirmant que pour l'élève, c'est une histoire qui est classée, et les autres élèves n'en parlent plus non plus.

Toutefois, il souhaite ajouter que si les parents des enfants concernés ont encore des questions au sujet de cette situation, qu'ils n'hésitent pas à les formuler ; l'école leur répondra.

Alicia Perego demande s'il n'a pas reçu de lettre de la part des parents ; Martial Girardet confirme qu'il a entendu parler d'un courrier, mais qu'il ne l'a jamais reçu. Martial Girardet ajoute ensuite que cette situation a soulevé une autre problématique, celle des vidéos prises durant l'altercation et qui ont dérangé beaucoup de monde. Le Conseil de Direction souhaitait agir sur cette problématique à titre éducatif. Ils ont donc profité de la présence de Monsieur Nanchen, policier en charge de la prévention pour les 8^{ème} année, pour lui parler de cette situation et organiser une séance pour les 9 et 10^{ème} pour qu'il reprenne l'aspect éducatif en lien avec ce sujet durant une activité organisée sur une période de l'après-midi. Une communication en ce sens a été envoyée aux parents des élèves concernés.

Durant cette prévention qui a eu lieu fin mai, Monsieur Nanchen a repris le phénomène de groupe qui encourage la situation. Il a souligné le fait que ceux qui filment la scène bafouent le droit à l'image de toutes les personnes filmées, et pas uniquement pour l'acteur principal. Et transmettre une vidéo sans l'accord des personnes filmées est aussi un acte illégal.

Monsieur Nanchen a également expliqué aux élèves que le simple fait de savoir qu'une vidéo de soi se trouve dans le natel de quelqu'un d'autre peut nous faire souffrir. Il a donc questionné les élèves pour savoir ce qu'ils allaient faire de ces vidéos en sachant que cela faisait souffrir d'autres élèves.

Martial Girardet a fait le parallèle de cela avec le groupe Whatsapp des parents, qui pose les mêmes questions et problématiques, et que plusieurs personnes ont été dérangées d'avoir été invitées dans ce groupe à cause des vidéos et informations qui étaient transmises.

Alicia Perego répond que le groupe Whatsapp a arrêté de fonctionner dès que plusieurs personnes ont annoncé être dérangées par cela, et la conversation s'est transformée en communauté pour pouvoir limiter le partage d'informations non surveillées entre les membres.

Martial Girardet ajoute qu'il se réjouit de savoir que les parents se sont sentis inquiétés par cette situation, et qu'il espère que les parents en ont profité pour discuter de cela avec leurs enfants, pour qu'ils comprennent l'enjeu de ces vidéos, la portée que peut avoir l'envoi d'une vidéo et sur les réseaux sociaux de manière générale.

Il conclut que pour lui, l'école a fait le nécessaire pour gérer cette situation, en suivant une procédure dans un court délai : d'abord en prenant en charge la victime, pour qu'il puisse revenir sereinement à l'école, puis en discutant également avec l'élève qui a agressé la victime, et ensuite en mettant en place une communication éducative pour tous les élèves concernés (9 et 10^{ème} surtout) pour que la situation soit expliquée et qu'elle ne soit pas répétée.

Gaelle Miani remercie pour les explications et souhaite connaître l'avis des parents pour savoir s'il y a des questions sur le protocole mis en place par l'école.

Virginie Otto et Alicia Perego répondent qu'elles sont surprises par les explications données, qu'elles ne remettent pas en question, car ce n'est pas celles qu'elles ont eu sur le groupe Whatsapp. Il y a un décalage de deux semaines entre ce qui vient d'être dit et ce que les parents ont expliqué sur le groupe Whatsapp.

Sandrine Kilchenmann souhaite ajouter qu'elle a également eu contact avec la maman de la victime, qui lui a expliqué qu'elle aurait aimé que l'agresseur soit puni immédiatement, dès le lendemain. Sandrine Kilchenmann a pu lui expliquer que ce n'est pas possible car ce n'est pas dans le cahier des charges de l'école puisque cela a eu lieu après la sonnerie. Elle leur a conseillé d'aller porter plainte auprès de la Police car c'est eux qui sont en droit de mener l'enquête et mettre des sanctions si cela s'avère justifié.

Martial Girardet ajoute que les parents lui ont demandé la même chose, mais ce qu'il a pu leur répondre, c'est qu'il n'a pas pu leur transmettre la sanction qu'il y a eu pour l'autre élève, car cela ne les concerne pas directement. L'école discute avec les parents au sujet de leur propre enfant, et non de ceux des autres ; ce qui a été difficile à entendre pour les parents de la victime. Il a également fallu un petit délai pour que l'école organise cet atelier pédagogique car cela ne peut pas se faire en 24h. C'est donc ce délai qui a été compliqué à entendre pour les parents, mais cela ne veut pas dire que l'école n'a rien fait au lendemain de l'agression.

Alicia Perego le remercie pour ces explications et pour ce qu'a entrepris l'école, car ce n'est vraiment pas ce que les parents ont expliqué dans le groupe Whatsapp et elle ne remet pas sa parole en doute. Elle souhaite également partager le souci des parents au niveau de la sanction, car les parents ne se rendent pas compte que l'école interagit par famille, et que ce qui se dit dans la famille A ne se dit pas avec la famille B, et c'est quelque chose que les parents n'ont pas conscience tant qu'ils n'y sont pas confrontés.

Sandrine Kilchenmann souhaite ajouter que lors de son contact avec la maman de la victime, celle-ci leur a dit qu'elle avait apprécié les réactions et la disponibilité des parents de l'agresseur ; cela avait aidé pour décanter la situation. Quant aux vidéos, la maman a demandé à ce que l'information circule pour que toutes les vidéos soient supprimées afin que cette histoire soit clôturée pour tout le monde.

Virginie Otto souhaite ajouter que cette situation a également fait remonter le sujet du téléphone dans le périmètre de l'école et qu'à chaque fois qu'il se passe quelque

chose, les parents partagent leur inquiétude de l'utilisation du téléphone dans le périmètre scolaire.

Sandrine Kilchenmann rappelle qu'ils ont autorisé le téléphone dans le périmètre scolaire car les enfants se mettaient en danger en dehors de l'école pour pouvoir le consulter, et que depuis, peu d'élèves sont sur leur téléphone.

Marie Karasiewicz répond qu'elle a le sentiment inverse, qu'elle voit un nombre croissant d'élèves sur les téléphones, et que pour elle, le téléphone autorisé à midi a apporté une habitude et a créé un appel d'air de son utilisation car il n'y avait pas autant de groupe d'élèves sur les téléphones à midi ou après l'école avant cela. Pour être présente à midi, elle raconte que les élèves mangent rapidement de manière intentionnelle (environ quinze minutes) pour qu'ils puissent avoir un maximum de temps ensemble. Elle trouve dommage qu'ils passent le temps qu'ils ont ensemble sur leur téléphone.

Sandrine Kilchenmann propose qu'une journée sans téléphone soit organisée dans l'année.

Marie Karasiewicz rebondit qu'elle interagit avec le groupe PSPS pour faire une lecture sur des thématiques (harcèlement, fake news, etc) et que le sujet du téléphone et du droit à l'image pourrait aussi être abordé dans ce cadre, lors de la semaine sur les médias.

Alicia Perego revient sur l'idée de poser les téléphones dans un casier au début de l'horaire scolaire (ce qui n'est pas possible en termes de responsabilité) car elle sait que cela se fait à Zürich ; elle va essayer de trouver comment ils fonctionnent.

Gaelle Miani conclut que pour le CEt, la discussion sur l'altercation du mois d'avril est clôturée puisque le CEt (et l'école) n'a pas reçu de demande explicite de la part de parents concernés à ce sujet. Mais s'il y en a, qu'ils n'hésitent pas à envoyer le courrier à qui de droit avec leur demande.

Martial Girardet appuie cette réponse, que l'école est également à disposition s'il reste des demandes de la part des parents à ce sujet.

8. Divers et propositions

Gaelle Miani revient sur le sujet du téléphone portable dans le périmètre de l'école et demande si c'est un sujet pertinent pour le CEt.

Le quart parents approuve en informant que c'est une demande régulière des parents, ; ils ne veulent pas du téléphone sur la pause de midi.

Martial Girardet précise qu'une simple interdiction ne suffit pas, il faudrait trouver des solutions pour que les élèves ne les utilisent pas et trouvent mieux à faire (comme le fait d'avoir mis des jeux de société à disposition).

Gaelle Miani revient également sur les zones grises qui restent problématiques (moment entre la sonnerie de l'école et du départ de l'enfant dans le bus) car la responsabilité est compliquée.

Sandrine Kilchenmann annonce qu'au sein du CODIR ils pensaient à faire des tournées par Police Région Nyon. Le fait que ce soit aléatoire suffirait à ce que les élèves pensent que la personne est là ; mais ce n'est qu'au stade de discussion.

Ces deux sujets feront l'objet de discussion au sein du CEt pour l'année à venir.

9. Agender la prochaine séance

La prochaine séance est agendée au 28 août 2025, puis au 29 octobre 2025.

La séance est levée à 21h21.